

Accords fiscaux—Loi

Je tiens aujourd'hui à donner mon appui à la proposition de repousser de six mois l'étude du projet de loi C-96. Tout à l'heure, je conversais avec un député de l'assemblée législative de Terre-Neuve qui se préoccupe de la situation de l'éducation dans sa province. Il me disait qu'à l'Université Memorial de Terre-Neuve, le salaire moyen d'un enseignant est de \$8,000 inférieur au salaire payé dans d'autres établissements des provinces atlantiques. Il ajoutait que Memorial est victime de véritables raids de la part d'autres collèges et universités qui n'offrent pas de primes faramineuses ou des avantages alléchants mais tout juste des salaires décents. Il me faisait savoir que 62 employés de l'université seraient mis à pied cette semaine et que les programmes extérieurs destinés à mettre les services universitaires à la portée de la population de la province très étendue qu'est Terre-Neuve, peu importe où ils habitent, seraient éliminés. Il m'apprenait aussi que 30 personnes du centre hospitalier universitaire avaient été mises à pied ces derniers mois et que le financement des programmes établis, tel qu'énoncé dans le projet de loi C-96, donnerait le coup fatal à un établissement déjà durement éprouvé.

J'ai passé en revue le projet de loi C-96 et j'ai constaté ce qu'il réservait à la province de Terre-Neuve, la province où l'on retrouve déjà le revenu par habitant le plus bas du Canada et qui possède aussi la dette la plus élevée par habitant du pays. Je constate dans ce projet de loi, monsieur le Président, que l'on ampute les paiements de transfert à Terre-Neuve de 187,7 millions de dollars alors même que l'université de la province se désintègre devant nos yeux et à un moment où la qualité des soins de santé n'est pour ainsi dire déjà plus que du domaine du souvenir.

Ce n'est pas cela, le Canada. Ce n'est pas cela, le fédéralisme coopératif. Ce n'est pas, comme le dit le premier ministre, un tout nouveau jour pour le Canada. C'est de la lâcheté, monsieur le Président. Le gouvernement est tellement imbu de ses belles paroles et tellement soucieux de donner raison à sa propre propagande que plutôt que de mettre de l'ordre chez lui, de réduire ses propres programmes et d'admettre que les problèmes du monde ne se règlent pas en un clin d'oeil comme les conservateurs semblent le croire, il enlève huit milliards de dollars aux provinces, dont deux milliards à la province de Québec, réduction que le député de Charlevoix qualifie de minime.

Les parlementaires ne devraient jamais oublier lorsqu'ils siègent à la Chambre, qui est parfois si vide que nos propos nous sont rapportés par l'écho, que ce que nous disons et faisons ici n'est pas seulement pour la gouverne des parlementaires présents ni même pour celle des quelques personnes qui nous observent à partir de la tribune mais que, finalement, ce que nous disons et, plus important encore, ce que nous faisons ici va être évalué par le peuple canadien. Les Canadiens sont en ce moment à nous observer. Ils nous disent que chaque fois que nous nous détournons des jeunes, chaque fois que nous prétendons évaluer le potentiel humain, c'est-à-dire le peuple canadien, simplement en dollars et en cents dans une tentative malhonnête pour réduire le déficit, nous ne faisons pas notre devoir.

On évalue vraiment un pays à la façon dont il traite ses citoyens âgés et ses citoyens en général. Lorsque nous disons en pensant à nos citoyens âgés que les soins médicaux dont ils ont besoin et sur lesquels ils comptent ne seront peut-être plus disponibles, et lorsque nous disons à nos jeunes que nous n'avons pas les moyens d'investir dans leur jeunesse, nous ne prenons pas nos responsabilités.

Je prie tous les députés de se prononcer de telle sorte que le projet de loi C-96 soit mis en veilleuse pendant une période de six mois, afin de montrer au gouvernement d'en face que ce n'est pas peu de chose que de trahir la confiance des Canadiens.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, en écoutant mon bon ami et collègue qui vient de se rasseoir, je n'ai pas pu m'empêcher de penser que la politique est un domaine bien étrange. On ne peut pas s'empêcher de s'étonner devant les modifications qui suivent les changements de postes à la Chambre des communes. Mon bon ami et collègue n'a sans doute pas changé d'avis personnel. Il a sans doute critiqué le gouvernement libéral précédent aussi durement que le gouvernement conservateur à l'époque où le premier a essayé de prendre le même genre de mesure que celle proposée. Je dis sincèrement que je ne doute pas un seul instant qu'il compte parmi les rares membres du caucus libéral, à l'instar de son voisin de pupitre, à être intervenu pour dire qu'il était inadmissible de réduire le montant des paiements de transfert aux provinces. Je suis confronté à un dilemme quand j'entends tous les jours mes partis du parti libéral reprocher à leurs amis conservateurs de prendre les mêmes mesures que celles qu'ils étaient sur le point de prendre ou qu'ils avaient déjà mises en oeuvre avant d'être renversés les dernières élections. Je suppose que je m'y habituerai avec le temps, mais j'avoue que c'est difficile.

● (1610)

Néanmoins, je suis d'accord avec les remarques qui ont été faites et qui sont tout à fait justes. Il paraît évident à quiconque prend le temps d'analyser les répercussions des mesures proposées que l'initiative du gouvernement est peu judicieuse. Celle-ci, outre certaines autres choses, me permet de comprendre ce qui ne va pas au gouvernement. Il ne sait pas établir ses priorités. Il ne semble pas à même de bien comprendre l'incidence de ses actes. Les changements dans les paiements de transfert sont aussi mal conçus, analysés et expliqués que l'initiative du gouvernement en matière de libre-échange. Lorsque l'on tient compte de toutes les autres initiatives du gouvernement, on s'aperçoit qu'il n'est pas en mesure de faire face à la réalité de notre pays.

Il y a des années, notre pays s'est engagé à maintenir des normes en matière de santé et d'enseignement applicables à tous les Canadiens, où qu'ils demeurent dans notre vaste pays. Le pays a décidé il y a des années que les régions riches seraient prêtes à partager leurs ressources avec les régions défavorisées. Ce genre d'initiative sape le fondement même de ce principe. Voilà ce qui est anormal dans la situation actuelle, laquelle remonte au coeur même du fédéralisme coopératif qui est un droit acquis en naissant par les Canadiens.